



Numéro 111

infoGONVILLE

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE | www.saint-jean-de-gonville.fr Décembre 2023

SOMMAIRE

| | pages |
|------------------------------------|---------|
| Actualités Le mot du Maire | 1 |
| Informations municipales | 2 à 3 |
| Social | 3 |
| Education | 4 |
| Vie Associative | 5 à 9 |
| Culture Divers | 10 à 11 |
| Vie pratique Carnet | 12 |

| LE MOT DU MAIRE |

Une année se termine, une autre va bientôt commencer. Depuis quelque temps, les pluies abondantes ont engendré de nombreux dégâts dans notre pays. Heureusement notre région a été épargnée, ayons une pensée pour tous ces sinistrés qui pour certains ont été victimes d'inondations répétées et qui sont découragés. Cette pluviométrie va permettre à terme de recharger nos nappes phréatiques qui en avaient grand besoin.

Le 10 novembre dernier, nous avons accueilli les nouveaux habitants, une dizaine de personnes ont répondu à notre invitation. Si je regrette la faible participation, je ne peux que me réjouir de la qualité des échanges. Cette sympathique manifestation nous a permis de faire de plus amples connaissances et de présenter notre village à ces nouveaux Gonvillois.

La cérémonie du 11 novembre organisée à Farges a connu un franc succès, je remercie les personnes qui ont fait le déplacement, notamment les sapeurs-pompiers et les anciens combattants. Les Maires des quatre communes qui depuis 2019 organisent ces cérémonies du souvenir conjointement ont eu le plaisir d'accueillir Patrice Dunand le président de l'Agglo et Aline Hofer Favre notre collègue de Challex.

Les travaux prévus à l'école et qui n'avaient pas pu être réalisés pour la rentrée ont été effectués pendant les vacances de la Toussaint. L'extension du laboratoire de la boulangerie devrait être en voie d'achèvement lorsque vous lirez ces lignes. Les modifications prévues à l'intérieur du bâtiment actuel ne débuteront qu'au cours du premier trimestre pour ne pas provoquer des contraintes supplémentaires au moment des fêtes de fin d'année.



Les inscriptions pour l'organisation des fenêtres de l'Avent sont closes, vu le peu d'engouement (5 ou 6), je propose d'annuler ces animations. J'espère que vous répondrez nombreux à l'invitation des organisateurs du Téléthon que je remercie pour leur implication depuis plusieurs années afin de collecter des fonds pour la recherche.

Je renouvelle mes sincères condoléances aux familles qui ont perdu un être cher cet automne.

Je ne serai pas plus long dans mes propos, je vous donne rendez-vous **le samedi 20 janvier 2024 à 11 heures** à la salle polyvalente pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Je vous souhaite par avance mes meilleurs vœux pour 2024.
Joyeux Noël à tous et bonnes fêtes de fin d'année.

Michel Brulhart

| ACTUALITÉS |

- **Fermeture Mairie**
du vendredi 22 décembre à 12h
au mercredi 3 janvier 8h30
- **Vœux du Maire**
samedi 20 janvier à 11h,
à la salle polyvalente
- **Repas des aînés**
dimanche 25 février

Délibérations

Délibération n°31/2023 : Modification des prix des concessions du cimetière

À la suite de l'agrandissement du colombarium et de la création de nouvelles concessions (4 urnes), Monsieur le Maire propose une mise à jour du règlement du cimetière, ainsi qu'une augmentation des prix des concessions comme suit :

- Concession pour 30 ans, prix actuel : 153 € nouveau prix proposé : 180 €
- Concession pour 50 ans, prix actuel : 275 € nouveau prix proposé : 300 €
- Colombarium - 1 case pour 15 ans, prix actuel : 305 € nouveau prix proposé : 320 €
- Colombarium - 1 case pour 30 ans, prix actuel : 534 € nouveau prix proposé : 550 €
- Petite tombe unifamiliale (4 urnes) pour 30 ans, nouveau prix proposé : 600 €
- Petite tombe unifamiliale (4 urnes) pour 50 ans, nouveau prix proposé : 1 000 €

Délibération n°32/2023 : Demande d'admission en non-valeur

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une demande d'admission en non-valeur n° 6112880331, d'un montant global de 5,02 €, a été déposée par le centre des Finances Publiques comme suit :

Exercice pièce

- 2020 - Référence de la pièce T-265
Nom du redevable : PEREZ Caroline - Non-valeur : 3,00 €
Motif de la présentation : RAR inférieur seuil poursuite
- 2022 - Référence de la pièce T-317
Nom du redevable : WILSON ET POSTULART - Non-valeur : 2,02 €
Motif de la présentation : RAR inférieur seuil poursuite

Délibération n°33/2023 : Modification du tableau des emplois de la collectivité

VU la mutation de la responsable des services, Monsieur le Maire propose de modifier le tableau des emplois comme suit : création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet (35h /semaine) pour assurer les fonctions d'assistante administrative avec priorité au niveau du budget, des paies et de la gestion des ressources humaines au sein du secrétariat de mairie.

Délibération n°34/2023 : Approbation de la mission de maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement de sécurité rue de la vie de l'Etraz et reprise du plateau surélevé de l'Eglise

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'aménagement de sécurité rue de la vie de l'Etraz et reprise du plateau surélevé de l'Eglise. Afin de débiter ce programme, il convient aujourd'hui de désigner le maître d'œuvre qui sera en charge des missions suivantes :

- Réalisation de l'avant-projet,
- Réalisation du projet,
- Assistance aux contrats de travaux,
- Direction de l'exécution des travaux,
- Contrôle de la conformité (VISA),
- Assistance aux opérations de réception.

Monsieur le Maire propose de confier cette mission au cabinet AINTEGRA comme suit :

- Coût prévisionnel des travaux : 132 000,00 € H.T.
- Taux de rémunération : 7,50 %
- Honoraires de maîtrise d'œuvre : 9 900,00 € H.T. soit 11 880,00 € T.T.C.

Délibération n°35/2023 : Programme de coupe en forêt communale – Exercice 2024

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du programme de coupe proposé pour l'année 2024 par l'Office National des Forêts en forêt communale relevant du Régime Forestier. Les parcelles concernées sont les suivantes : parcelle 20 : 10,1 ha, parcelle 21 : 5,1 ha, parcelle 22 : 9,1 ha.

Délibération n°36/2023 : Convention relative aux modalités de prise en charge de la formation au permis poids lourd du sapeur-pompier volontaire Maurane ROUGET

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune a été sollicitée par le sapeur-pompier volontaire Maurane ROUGET dans le cadre de sa formation au permis poids lourd. À la suite de sa demande, Monsieur le Maire propose de prendre en charge le coût de cette formation à hauteur de 50 %, soit un montant de 1000.00 € T.T.C.

Délibération n°37/2023 : Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'une généralisation du référentiel comptable M57 à toutes les catégories de collectivités locales est programmée au 1^{er} janvier 2024. L'adoption du référentiel M57 est définitive et entre en vigueur au début de l'exercice budgétaire déterminé par la délibération. Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'autoriser le changement de nomenclature budgétaire et comptable du budget de la commune de Saint-Jean-de-Gonville et ses budgets annexes, de la M14 vers la M57, à compter du 1^{er} janvier 2024.

Délibération n°38/2023 : Demande de subvention au Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Ain pour l'achat d'équipements missions SUAP

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'achat d'équipements missions SUAP pour le C.P.I.N.I. de Saint-Jean-de-Gonville auprès de la société MEDILYS SANTE pour un montant de 1 990,00 € H.T. La commune de Saint-Jean-de-Gonville peut solliciter l'octroi d'une subvention pour le matériel acquis, dans la limite du plafond fixé à 1 450,00 € et un taux de subvention de 30 %.

Délibération n°39/2023 : Décision modificative n°02/2023- Régularisation des prévisions budgétaires

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal une décision modificative à émettre pour régulariser la dépense liée au règlement de la formation Berger Levrault (logiciel de paie). Les crédits budgétaires de 2023 inscrits en dépenses n'étant pas suffisants, il convient d'effectuer les mouvements ci-après :

N° 2051 - Libellé : Formation

- Augmentation de Crédit : + 780,00 €

N° 2315 - Libellé : Installation, matériel et outillage technique

- Diminution de Crédit : - 780,00 €

Urbanisme

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

- **DIALLO Alpha**, Chemin des Biolets : construction d'une maison individuelle et d'un garage - **Avis favorable**
- **AGUSHI Arbenita**, 76 ch. Du Pré de la Fontaine : agrandissement + modification de facade - **Avis favorable**
- **EL GHAZOUANI Chafik**, 9 chemin sous le Bourg : construction d'une maison individuelle - **Avis favorable**
- **GREZESKOWIAK Michel**, Route du Chêne : agrandissement + garage - **Refus**
- **HEYMAN Samantha**, 106 rue de Saint-Jean : surélévation et transformation d'une dépendance existante - **Refus**

Dépenses

VOIRIES / RÉSEAUX

| | |
|--------------------------------|------------|
| • Terrassement Bibliothèque | 4 005,60 € |
| • Remplacement poteau incendie | 4 875,60 € |
| • Désherbage voirie trottoir | 2 700,00 € |
| • Raccordement PTT Biblio | 2 935,68 € |

TRAVAUX / ENTRETIEN BATIMENTS

| | |
|-----------------------------------|-------------|
| • Remplacement vélux tuiles école | 2 898,00 € |
| • Columbarium Cimetière | 33 440,47 € |
| • Dalle réservoir d'eau | 17 064,00 € |
| • Construction mur cour école | 3 630,00 € |
| • Vitrification classes école | 9 731,52 € |
| • Remplacement horloge école | 6 737,40 € |
| • Remplacement urinoirs école | 5 166,95 € |

ACCUEIL DE LOISIRS / ECOLE

| | |
|-----------------------------|-------------|
| • Repas cantine | 27 768,99 € |
| • Piscine | 1 207,00 € |
| • Entretien chaudière école | 1 526,40 € |
| • Fournitures scolaires | 1 205,77 € |

DIVERS

| | |
|---------------------------------------|------------|
| • Défibrillateur | 2 412,00 € |
| • Protection juridique | 1 747,09 € |
| • Remplacement Chauffe-eau mairie | 1 292,24 € |
| • Essuie-mains + produits d'entretien | 4 873,18 € |
| • Feu d'artifice 13 juillet 2023 | 3 943,00 € |
| • Illuminations Noël | 5 778,22 € |
| • Accompagnement M57 | 1 032,00 € |
| • Gaz | 7 040,58 € |
| • Médecine préventive | 1 920,00 € |
| • Réparation/entretien tracteurs | 6 630,06 € |
| • Fleurissement | 2 545,40 € |
| • Abattage bois résineux | 4 576,00 € |
| • Changement WC groupe sécurité | 1 362,82 € |
| • Tables pliantes SP | 2 063,52 € |
| • Informatique | 2 380,80 € |
| • InfoGonville septembre | 1 300,00 € |
| • Location photocopieurs | 1 651,23 € |
| • Entretien skatepark | 2 615,21 € |

| SOCIAL |

Opération brioches

Les 13 et 14 octobre derniers, le CCAS de Saint-Jean-de-Gonville a organisé l'opération brioches en partenariat avec l'ADAPEI de l'Ain. Vendredi 13, 80 brioches se sont vendues en 3/4 d'heure avec la contribution des sapeurs-pompiers, de membres du CCAS, de pensionnaires et de salariés du foyer Pré la Tour situé sur notre commune. Le lendemain, des bénévoles des pompiers, de l'association Swan-Rangers, de la Bonne-Humeur, de la pétanque, de la gym, du sou et du CCAS se sont mobilisés pour vendre 180 brioches confectionnées par Sébastien Humbert, notre boulanger. Dans la matinée, des pensionnaires et des salariés du foyer Pré la Tour sont venus aider à la vente devant l'Utile.

Nous tenons à remercier chaleureusement Monsieur Humbert, la famille Dérudet (Utile) qui nous ont autorisés à vendre devant leurs commerces et toutes les personnes qui ont acheté des brioches et fait des dons.

Cette opération 2023 nous a permis d'établir un chèque de 1 030 € à l'ADAPEI.



Repas des aînés

Gonvillois et Gonvilloises de plus de 65 ans, vous êtes conviés au repas organisé à votre intention **le dimanche 25 février 2024**. Les invitations sont faites à partir de la liste électorale. Si vous n'êtes pas inscrits et afin de n'oublier personne, nous vous proposons, dès le mois de janvier, de venir vous présenter en mairie.



| ÉDUCATION |

Le conseil des élèves délégués

Il s'est tenu le mardi 21 octobre dans la salle de conseil à la mairie en présence de Monsieur le Maire, de sa première adjointe et du directeur de l'école.



Centre de loisirs

En cette fin d'année, les mercredis sont consacrés à des activités de Noël avec pour point d'orgue un joli spectacle **le mercredi 20 décembre à 17h45** sur le thème « La magie hivernale ». Vous êtes évidemment les bienvenus à ce spectacle !

Au moment du périscolaire du soir et après le repas à la cantine, les enfants découvrent les sports des jeux olympiques : la gymnastique et la boxe sont au programme de novembre et de décembre. Nous proposons également des projets sur le « bien être à l'école » pendant lesquels tous les enfants apprennent une chanson en langue des signes. Des zones « émotions » sont en cours de création afin que tout le monde puisse se sentir bien.

Nous préparons la semaine des couleurs qui se déroulera du 11 au 15 décembre.

Pendant les vacances d'automne, malgré la pluie, le défilé d'Halloween depuis l'ADAPEI jusqu'à la mairie a bien eu lieu. Ces vacances ont aussi été l'occasion d'un grand jeu sur un voyage dans l'espace-temps avec un bus londonien transportant les enfants dans différentes périodes. Enfin, d'autres activités comme une initiation à l'escrime d'une semaine, des balades dans St-Jean sont venues compléter un programme qui a rassemblé en moyenne 65 enfants.

Pour plus d'informations : **Amandine CARRICHON**
accueildeloisirs@stjeandegonville.fr



Le Sou des Ecoles

Le 31 octobre, le sou des écoles de St-Jean-de-Gonville a organisé sa terrifiante fête d'Halloween au sein de l'école.

Au programme, un défilé dans le village pour la traditionnelle collecte de bonbons sous la menace « des bonbons ou un sort » qui s'est terminée dans la cour de l'école où les équipes du sou attendaient les élèves et leurs parents avec de quoi se restaurer et un réconfortant vin chaud. Tout le monde a pu ensuite danser dans la salle de motricité de l'école en suivant les chorégraphies animées par les danseuses professionnelles du sou. Un grand merci aux équipes du périscolaire et aux enfants qui avaient décoré la salle pendant la journée.

Merci également aux parents qui avaient préparé des encas sucrés et salés pour le buffet avec des décorations dignes des plus grands concours culinaires. Vous pouvez d'ailleurs aller sur la page Facebook du Sou des Ecoles pour élire les plus belles créations.



Le Nautille



Banc de barracudas



Banc de sars communs



Barracudas



Gorgone



Murène



Raie

Notre association loi 1901 existe depuis le 13 juillet 2000, elle a pour objectif de vous faire découvrir le monde sous-lacustre et sous-marin. La mairie nous a d'abord mis à disposition un local à la maison Temnomeroff, au moment de sa rénovation, nous nous sommes installés dans un nouveau bâtiment municipal en face de l'ancienne poste. Dans ce nouvel espace idéal pour l'installation de notre propre station de gonflage d'air comprimé, nous avons acquis de l'autonomie. Aujourd'hui, nous sommes installés dans un local au sein du bâtiment technique.

Nous plongeons avec des blocs gonflés à l'air comprimé, le même que nous respirons tous à l'air libre. Notre association assure le gonflage des blocs et encadre les volontaires qui veulent découvrir les eaux cristallines des lacs avoisinants.

Nous nous réunissons le vendredi soir vers 19h pour organiser les sorties en milieu naturel, le samedi ou le dimanche. Si vous êtes qualifiés avec un niveau 2 autonome dans la zone d'immersion des 20 mètres, nous vous accueillerons avec plaisir.

Entraînement libre à la piscine de Saint-Genis-Pouilly **le mardi soir de 19h à 21h**, prix d'une carte de 10 entrées à 70 €, organisation à venir et à confirmer.

La cotisation au club s'élève à 80 € et la licence à 45,80 €.

Nous vous invitons à venir un vendredi soir au local ou à laisser un message à un des moniteurs sur notre boîte mail :

stephane.bidal@gmail.com



Le Nautille



Voilà une année de plus qui s'achève et nous pouvons vous dire que nous avons eu plusieurs très bons événements comme le bal d'hiver le 17 décembre 2022 ou la vogue les 23, 24 et 25 juin 2023. Comme à chaque fois nous sommes ravis de vous retrouver. Nous avons eu d'autres festivités où nous avons eu le plaisir de vous voir nombreux, comme le repas du 4 mars 2023 et plus récemment le St-Jean Express le 14 octobre où malheureusement la météo n'était pas au rendez-vous. Comme chaque année, nous avons également participé aux différents défilés dans les communes, cette année nous étions déguisés en schtroumpfs. Grâce à nos différents événements et tout l'investissement que nous mettons en œuvre nous avons eu la chance de partir en vacances cet été. Nous étions en Bulgarie où bien entendu nous avons fait la fête mais où nous avons aussi pu découvrir la culture et la beauté des villages bulgares.

Nous avons clôturé notre année avec l'AG qui est synonyme de départs et d'arrivées. Nous avons le plaisir d'accueillir plusieurs nouvelles recrues : Gwen, Baptiste, Louna, Gaétan, Lucas, Lynette et Léna. Ainsi, les plus anciens peuvent prendre sereinement une retraite bien méritée !

Nous avons donc le plaisir d'avoir un nouveau bureau plein de jeunesse et de force pour les prochaines années : Président : Lucas Humbert / Vice-président : Lou Balivet Trésorier : Tristan Humbert / Vice-trésorier Clara Barata

Secrétaire : Margaux Perroux / Vice-secrétaire : Gwenaëlle David

Cette nouvelle équipe pleine d'énergie espère vous voir nombreux :

- au téléthon que la jeunesse a organisé en partenariat avec les pompiers le 9 décembre 2023,

- et à notre bal d'hiver qui sera sur le thème de Noël le **16 décembre 2023**.

Bonne fin d'année à tous et à très vite dans notre magnifique village de St-Jean-de-Gonville.

La Jeunesse Gonvilloise

Société cynégétique de Saint-Jean-de-Gonville

La forêt appartient-elle à tout le monde ? Que dit la loi ?

Il existe plusieurs types de forêts : les forêts domaniales, appartenant à l'Etat ; les forêts communales, faisant partie du domaine privé des communes ; et les forêts privées qui représentent à elles seules les trois quarts de la forêt. Cela peut sembler insignifiant, après tout un chêne d'une forêt domaniale ressemble furieusement à son homologue d'une forêt privée, mais conditionne les pratiques. En effet, si l'ouverture des forêts domaniales et communales relève d'un objectif avéré de leur gestion (par l'ONF dans la plupart des cas), les propriétaires privés peuvent tout à fait refuser et interdire l'accès de leurs forêts au public, interdiction signifiée le plus souvent par des panneaux. Toutes ces forêts peuvent, avec l'accord du propriétaire (ou de son gestionnaire s'il a la délégation de gestion), accueillir des chasseurs qui doivent s'acquitter d'un droit de chasse pour exercer leur passion, celui-ci étant payé au propriétaire.

Les chasseurs disposent aussi du « droit de forêt domaniale » pour circuler dans la forêt en dehors des chemins balisés, droit qui, ce que l'on ignore ou que l'on feint d'ignorer... relève d'une to-

lérance pour les autres usagers. En période de chasse, mieux vaut garder la distinction à l'esprit.

Dans les parcs nationaux, le directeur du parc peut interdire l'accès de certains lieux aux chiens, y compris tenus en laisse. Toutefois, les chiens guidant des personnes aveugles ou assistant des personnes handicapées peuvent être admis dans certaines zones du parc. Ces mesures sont affichées à l'entrée et sur le site internet du parc. Il est interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, dans les prés, les vignes, les vergers, les bois, dans les marais, sur le bord des cours d'eau, des étangs et des lacs ainsi que sur les routes et chemins communaux. Cela vise à prévenir la destruction des oiseaux et espèces de gibiers, à favoriser leur repeuplement mais aussi à éviter des accidents et collisions. Cela ne s'applique pas lors d'une chasse ou dans le cas d'un chien de garde de troupeau.

La divagation est le fait d'animaux errants avec ou sans détenteur, ou dont le détenteur refuse de se faire connaître, trouvés divagant sur des terrains appartenant à autrui, sur les accotements ou dépendances des routes, canaux,

chemins ou sur des terrains communaux.

Un chien est considéré divagant s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel : s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres il est considéré comme divagant, tout chien abandonné, livré à son seul instinct est en état de divagation. Cela ne s'applique pas à un chien qui participe à une chasse s'il est démontré que son propriétaire a tout entrepris pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de la chasse.

Un rappel de la loi est toujours bénéfique ! Les lois s'appliquent à tous et le respect de celles-ci permet d'éviter des désagréments inutiles.

Pour finir, nous vous rappelons que notre super loto se tiendra à la salle polyvalente de Saint-Jean-de-Gonville le **28 janvier 2024**.

Notre garde-chasse et notre piégeur sont à votre écoute et à votre disposition pour toute question.

Martial Perreau



Nos élèves sont des enfants et de jeunes ados, dès 4 ans en classique et à partir de 7 ans en Hip-hop. Notre spectacle annuel aura lieu **le dimanche 26 mai 2024** à la salle polyvalente de St-Jean-de-Gonville.

Pour plus de renseignements, nous contacter par email : vividansestjean@hotmail.fr Sportivement.

Le bureau Vividanse



L'association Vividanse est heureuse de pouvoir proposer ses cours à la salle Temnomeroff.

Nous comptons à ce jour 64 élèves et 2 professeurs ; merci à vous tous pour votre assiduité et encore bienvenue aux nouveaux élèves qui nous ont rejoints en septembre ! Il reste encore quelques places...

Nous proposons des cours de Hip-hop et de Street-Jazz les mardis soirs et des cours de danse classique les mercredis matins et les jeudis soirs.



Saint-Jean Gym



D'autre part, nous vous rappelons qu'il est possible de s'inscrire à nos cours tout au long de l'année. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations :

saintjeangym@gmail.com

et <https://saintjeangym.wixsite.com/saintjeangym>

Nous vous souhaitons à toutes et tous de très joyeuses fêtes de Noël et une très bonne année 2024.

Le Comité SAINT JEAN GYM



La nouvelle grille de cours mise en place pour la saison 2022-2023 a donné de très bons résultats et nous nous en félicitons. Un grand bravo également à nos animatrices pour cette réussite. A ce jour, nous comptons 176 adhérents avec de nombreuses nouvelles inscriptions.

Certains de nos cours, tels que le Yoga, le Pilates, le Cardio Renfo et le CAF (Cuisses-Abdos-Fessiers) sont complets. Les autres comptent de nombreux participants. Pour cette fin d'année, le repas annuel aura lieu au Restaurant de la Poste « Chez Walter » à Farges où l'on est sûrs de passer un bon moment de convivialité, accompagné de très bons mets.

Pétanque

Comme chaque année, l'Amicale Pétanque a fermé ses portes mi-octobre. Malgré une baisse de participation par rapport à 2022, surtout en fin de saison, nous sommes satisfaits car toutes les parties se sont déroulées dans la bonne humeur et avec une bonne ambiance ! Les sociétaires ont été contents de l'accueil et de la petite restauration.

Le jeudi 2 novembre, le bureau s'est réuni pour échanger sur l'année écoulée, tous les membres étaient présents. A l'occasion de cette réunion, nous avons appris le départ de quelques membres l'année prochaine : Joachim Machado, Aline Lecole et Margaux Perroux que nous remercions pour leur investissement dans l'association.

Les Interclubs entre St-Jean, Challex, Péron, Collonges et Farges ont été organisés par l'Amicale Pétanque de Farges qui a remporté cette édition, la pétanque gonvilloise finit troisième.

Notre assemblée générale se tiendra **le samedi 13 janvier 2024** à la salle des fêtes de Saint-Jean à partir de **18h/18h30**, elle sera suivie d'un savoureux repas. N'hésitez pas à vous présenter lors de l'AG si vous êtes intéressés pour nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Margaux Perroux, secrétaire

Penser Saint-Jean-de-Gonville et agir pour Saint-Jean-de-Gonville



Saint-Jean-de-Gonville a participé à **la deuxième journée mondiale de ramassage** le 17 septembre.

Cet évènement, organisé par notre association, a rencontré un grand succès :

une bonne vingtaine de personnes (adultes et enfants) s'est présentée le samedi matin devant la Mairie pour participer à cette action citoyenne. Si les déchets étaient rares dans le centre du village, ils ont été ramassés à la pelle le long des axes routiers. De nombreuses bouteilles, cannettes sont régulièrement jetées par les automobilistes le long des routes. Nous avons également trouvé des poubelles entières déversées dans les fossés...



Il conviendrait de trouver une solution au point de recyclage : des déchets divers et variés entreposés en dehors des containers se retrouvent un peu plus loin dans la nature.

Nous tenons à remercier sincèrement la Mairie et Monsieur le Maire pour sa présence, pour l'apéro et la camionnette « poubelle » que nous avons remplie à ras bord.

Cette journée nous rappelle le Pacte pour la Transition signé par le Maire en 2020. Ce pacte sur lequel nous reviendrons, détermine quelques sujets environnementaux à engager par la commune en associant les habitants.

La journée de nettoyage de la commune « symbolique », bien sûr, n'a pas été l'occasion d'une communication ou d'actions spécifiques par la municipalité. Très concrètement, la question de la transition environnementale n'a jamais été à l'ordre du jour du Conseil Municipal, dommage !

On rappelle ci-dessous quelques points, très modestes, qui avaient été identifiés en 2020 par la nouvelle équipe municipale. On reviendra sur le thème du Pacte pour la Transition prochainement.

Mesures 18, 19 et 33 inscrites dans le Pacte pour la Transition environnementale : sujet Tri et valorisation des déchets

Propositions d'actions :

- Placer une fausse caméra aux point déchets.
- Placer un panneau « Cet endroit est surveillé »
- Organiser une journée nettoyage de printemps à organiser par le collectif.
- Organiser un temps de sensibilisation : venue du Sidelage, présence de volontaires sur le lieu. Cela pourrait se faire en même temps que le nettoyage de printemps ou pas.
- Retransmettre l'information que des composts peuvent être demandés gratuitement à Pays de Gex Agglo.

Ecrivez-nous - Rejoignez-nous - St-Jean@gonville.fr

Les mesures **Pacte pour la transition** (pacte-transition.org)

Page Facebook :

<https://www.facebook.com/groups/225764768491105>

Sapeurs-Pompiers

Le Téléthon, organisé en collaboration avec la Jeunesse Gonvilloise a eu lieu le 9 décembre. Tout au long de la journée différents groupes de musique ont été présents et nous vous avons proposé diverses activités pour les petits et pour les grands dont un lâcher de ballons, un puissance 4 et un jenga géants. Comme chaque année, à midi, un menu composé d'une soupe à l'oignon, de bréchet de poulet accompagnés de frites et suivis de gaufres a été servi. Le soir un apéro-concert a été organisé autour de camemberts fondus. La tournée des calendriers a commencé. Cette année encore, j'insiste sur le fait que nous passons chez vous toujours à deux et que les anciens pompiers qui participent ont une veste « d'anciens pompiers ». Il y a dans de nombreux endroits, des faux pompiers qui essaient de vous escroquer. Vous pouvez donc demander la carte fédérale du pompier et évidemment vérifier s'il y a des photos d'eux dans le calendrier ! Nous vous remercions déjà pour vos nombreux dons et vous donnons rendez-vous le dimanche 17 décembre à 18h pour un apéritif.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.



Maurane ROUGET, Secrétaire



Pour la BH, c'est devenu une habitude ou presque, cette année encore, fin août, notre président a reçu une demande des organisateurs de la fête de la Saint Maurice à Thoiry pour animer le défilé et produire un petit concert sur le site de la manifestation. L'effectif étant suffisamment équilibré, les rouges et noirs se sont rendus le 24 septembre dans la cité chère à Aristide Briand, pour proposer au public le nouveau répertoire du carnet d'animation. Il faut reconnaître que c'est une bonne entame de la saison pour l'orchestre senior, qui a vu l'arrivée de Charlotte Moutton, Flore Gasser-Husselstein, Côme Cressier (saxophones altos) et Jean-Pierre Corso (euphonium). Dommage que David Shaw, Agathe Amari et Sebastian Morsch nous aient quittés pour d'autres horizons. Aujourd'hui, sur le papier, 29 musiciens sont inscrits, mais les répétitions, qui sont consacrées au travail du programme du concert de Noël à Saint-Jean se font rarement au complet. Lors de ce concert, nous avons eu le plaisir d'écouter la Fanfare Municipale de Meiner (CH) dirigée par Raphaël Hugon, ancien musicien et directeur de la BH.

L'hémorragie des effectifs de l'école de musique serait-elle jugulée ? A regarder la liste des inscrits, on peut l'espérer. La hausse est certes légère, +7 par rapport à l'an passé, mais elle est là. L'avenir repose beaucoup sur les classes d'éveil qui permettent aux grandes maternelles et CP d'accéder au monde de la musique. Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir 8 jeunes pousses en Eveil 1 et 7 en Eveil 2 (en photo avec Jonathan, leur professeur).

Et puis la formation musicale a été profondément remaniée pour, je cite, « une progression structurée qui permet aux élèves de développer leurs compétences musicales de manière progressive, tout en bénéficiant d'opportunités d'interprétation en groupe. Nous mettons un fort accent sur l'expression musicale, la créativité et le plaisir de jouer ensemble ». Ainsi, dès l'entrée en 1^{er} cycle (après Eveil 2), les élèves suivent un cours instrument et solfège intégrés, en binôme, cours adapté à l'instrument choisi.

C'est bien une première dans notre école : pas d'élève « trompette », mais 4 élèves « trombone » ! En parlant de trombone, voici une petite rétrospec-

tive qui montre que Feigères est pourvoyeur de cet instrument : Sandrine Collet, Michel Collet dans les années 80, Thibault Sigonney, dans les années 2000 (qui poursuit une brillante carrière professionnelle), Ilann Lebrun Bayard, jeune élève en formation, et votre serviteur lui, plutôt sur le « tantôt ».

Notre assemblée générale s'est déroulée le 10 novembre dernier. Le président Christian Camp a passé en revue les activités de la société et des orchestres durant la dernière saison, mettant en évidence leur présence sur le terrain des manifestations, des animations et des répétitions : ce ne sont pas moins de 60 rendez-vous que les musiciens ont honoré ! Il a souligné l'implication des membres du bureau et du conseil d'administration dans la vie de l'association, en particulier le sérieux du travail de Claire Bayard qui œuvre toute l'année au sein de l'école de musique. Pour information, le festival des Musiques du Pays de Gex millésime 2024 se déroulera à Ferney-Voltaire, à Valserhône en 2025 et... à Saint-Jean-de-Gonville en 2026.

Il est temps de vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année, en finissant 2023 en musique lors de notre concert du 10 décembre à Saint-Jean et des marchés de Noël.

Maxime Collet

Société Musicale de Péron - St-Jean

<http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/>



Déchets

Depuis juillet 2022, le SIFAGE est devenu SIVALOR.

Le SIVALOR en quelques mots

Le Syndicat Intercommunal de VALORisation, a pour missions de valoriser les déchets des ménages et par la sensibilisation vous rendre acteur de cet objectif.

Cette structure regroupe 10 EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) dont 163 communes. Elle agit sur un territoire de 2000 km², accueillant près de 450 000 habitants.

Nos métiers : la sensibilisation et la valorisation

Que les déchets soient recyclés, compostés ou incinérés, le SIVALOR leur offre une seconde vie. C'est chaque année

190 000 tonnes de déchets qui sont valorisés au sein de votre syndicat.

Désormais, 100% des emballages et des papiers se trient
Depuis le 1^{er} janvier 2023, vous pouvez déposer TOUS les emballages vides, sans exception, dans le bac de tri ou conteneur jaune.

Pas d'hésitation, si c'est un emballage ou un papier, vous le déposez dans le contenant jaune !

Un geste de tri logique, utile et simple !

Pour plus d'informations : <https://www.sivalor.org/je-trie/>

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS

- Papiers et emballages en carton
- Emballages en plastique
- Emballages en métal, même les petits

LES BONS GESTES DE TRI

- BIEN LES VIDER, SANS LES LAVER.
- LES SÉPARER LES UNS DES AUTRES ET SANS SAC.

COMPOST

- Herbe, feuilles, fleurs fanées, épluchures...
- Sachets de thé, filtres à café...
- Pain, coquilles d'œufs...

DÉCHÈTERIE

- Gros cartons, petits électroménagers
- Piles, ampoules

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

- Bouteilles, flacons, bocaux et pots

LES ASTUCES

- BIEN LES VIDER, SANS LES LAVER.
- LES BOUCHONS ET COUVERCLES VONT DANS LE CONTENANT JAUNE.

LES ORDURES MÉNAGÈRES

- MOUCHOIRS, ESSUIE TOUT...
- COUCHES, MASQUES...
- Objets divers

L'ASTUCE

- JOUETS, VÊTEMENTS... PENSEZ À LES DONNER !

RETROUVEZ LES CONSIGNES DE TRI SUR L'APPLI **CITEO**

Transport à la demande

A compter du 11 décembre 2023, le transport à la demande évolue vers un service de transport dynamique. Les arrêts desservis restent inchangés, mais à partir de cette date, les trajets seront à réserver via une application mobile ou par téléphone via une centrale de réservation.

Une fois réservé, le véhicule de 9 places devrait arriver dans la demi-heure. La position du véhicule pourra être suivie en temps réel via l'application, jusqu'à 30 min avant l'arrivée. Les réservations peuvent se faire pour un départ le jour même, ou être anticipé jusqu'à 15 jours à l'avance.

Le service fonctionnera **du lundi au vendredi, de 6h30 à 19h30 et le samedi de 9h à 18h**. Pendant les heures de pointe (7h-9h et 16h30-18h30), en raison des contraintes de trafic routier, il est recommandé d'anticiper son trajet car le délai de prise en charge peut être allongé.

Comme actuellement, la réservation par téléphone sera disponible uniquement **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h**, avec un nouveau numéro pour la centrale. En dehors de ces horaires, la réservation en ligne reste possible. Pour plus d'informations rendez-vous sur le site de Pays de Gex Agglo : <https://www.paysdegexagglo.fr/>



Après le concert de Xavier PHILIPPS le 31 août, le spectacle de marionnettes et de contes « POULE, POULETTE ET CIE » le 29 septembre, et « CHANSONS D'ECRIVAINS » les 14 et 15 octobre, la saison 2022 /2023 s'est terminée avec le concert du TRIO COPLIA les 11 et 12 novembre.

Les spectateurs ont souligné l'enchantement qu'a suscité « Chansons d'Ecrivains », dont la musique et les textes mettent magnifiquement en relief, la richesse de la littérature française.

Nous nous sommes envolés vers les Terres Ibériques grâce au « TRIO COPLIA » qui nous a offert une soirée musicale pleine de rythme, de charme, d'élégance et de puissance.

Le Théâtre les 50 fermera ses portes pour les Fêtes.

Samedi 9 mars 2024 à 19h00 et dimanche 10 mars 2024 à 17h00

VENTRILOQUE de Philippe Bossard sur des textes de Sébastien Joanniez

Philippe Bossard, comédien-ventriloque, nous avait étonnés, amusés et émus en avril 2023 dans le spectacle « Rien que le soleil qui... », variations sur « la Barbe bleue ».

« VENTRILOQUE », est un road-movie intimiste et délicieusement burlesque qui provoque une fusion singulière entre la ventriloquie et le théâtre. L'histoire : un ventriloque, dans son propre rôle, sort de sa boîte à rire en égrenant les étapes de sa carrière.



Samedi 30 mars 2024 à 19h00 et dimanche 31 mars 2024 à 17h00

LES FOURBERIES DE SCAPIN de Molière Interprété par 3 comédiens

La ruse d'un valet pas toujours bien intentionné va s'entremêler à des histoires familiales, quitte à faire quelques dégâts.

Des projets sont en préparation pour le 2^{ème} trimestre 2024, à suivre sur le site.

Programme et réservations : www.theatreles50.fr

Mail : contact@theatreles50.fr / Tél. : 04 50 56 37 77 / Adresse : 31 bis Impasse Aux Rues 01630 Saint Jean de Gonville

Lecture pour tous



Bibliothèque : 40 rue du Bourg – 01630 Saint-Jean-de-Gonville / 04 50 48 85 82 / bibliotheque-st-jean-gonville@orange.fr

Nous avons le plaisir d'annoncer que la bibliothèque fonctionne bien,

- Tous les problèmes techniques sont réglés et nous avons désormais 2 postes de travail pour accueillir nos lecteurs et faire tout l'administratif.
- Un poste de travail est dédié à nos lecteurs qui le souhaitent
- Une nouvelle bénévole Amandine a rejoint Annie, Chantal, Dominique, Mandy et Monique.
- Nous organisons 1 fois par mois l'accueil des enfants du centre de loisirs.

Afin d'assurer un meilleur accueil et d'envisager une nouvelle permanence le jeudi, nous sommes à la recherche de nouvelles personnes bénévoles. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec nous, nous serons très heureux de vous compter parmi nous !



Nous vous accueillons les mardis de 16h à 18h30 et les samedis de 10h à 12h30.



| VIE PRATIQUE |

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE AU PUBLIC

Lundi 8h30/12h - 13h30/19h
Mardi 8h30/12h - 17h/19h
Mercredi 8h30/12h - 13h30/17h30
Jeudi 8h30/12h - 13h30/17h30
Vendredi 8h30/12h

Permanence du Maire et des Adjointes tous les **lundis de 18h à 19h** ou sur rendez-vous.
Tél. : **04 50 56 32 74**
mairie@stjeandegonville.fr
<http://www.saint-jean-de-gonville.fr>

MÉDICAL

Numéros d'urgence

SAMU, Médecins de garde **15**
GENDARMERIE **17**
POMPIERS **18**
APPEL D'URGENCE EUROPEEN **112**
PHARMACIE DE GARDE **3237**

Hôpitaux

Centre Hospitalier Alpes-Léman
04 50 82 20 00
Centre Hospitalier d'Annecy
04 50 63 63 63
Centre Hospitalier de Saint-Julien
04 50 49 65 65
Hôpitaux Universitaires de Genève
00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin
00 41 22 719 61 11
Tougin Gex - Maison de retraite
04 50 40 38 38

VOTRE SANTÉ SUR LA COMMUNE

Médecins généralistes
Rue de la Louvatière - **04 50 56 44 21**

Kinésithérapeutes-ostéopathe
1396 Grand Route - **04 50 59 11 83**

Foyer pour personnes handicapées
Chemin du Pré de la Tour - **04 50 56 49 08**

Psychiatre
157 Rue de la Louvatière - **04 50 28 71 73**

Assistance sociale - Anne-Claire Duport
www.annecleireduport.fr - **06 70 98 65 44**

SERVICES

Relais postal - UTILE
120, Rue de la Louvatière

Halte-garderie itinérante La Roulinotte
Accueil des enfants de 3 mois à 6 ans, le mardi toute la journée et le vendredi après-midi.
Renseignements au **06 88 90 10 55**

Ecole primaire : **04 50 56 40 33**

Cantine scolaire et périscolaire :
accueildeleoisirs@stjeandegonville.fr

Ecole Montessori - Mont et Sourire :
04 50 99 77 76



DÉCHETS

COLLECTE DES DÉCHETS SUR LA COMMUNE

Tous les **jeudis matins** : ramassage des ordures ménagères, merci de déposer votre bac le mercredi soir. Pour obtenir un bac ou un badge : **04 50 40 95 00**

DÉCHETTERIE

Déchetterie de Péron - ZA de Pré Muny
04 50 59 14 64

Horaires d'hiver (de novembre à février)

Du lundi au vendredi :
8h30/12h - 13h45/17h
Samedi : **8h30/17h**
Dimanche : **9h/12h**
Fermeture des déchetteries les jours fériés.

ALLO ENCOMBRANTS : 04 50 20 65 86 COLLECTE

Vous souhaitez donner des objets qui pourraient avoir une seconde vie ou acheter des objets en bon état et à bas prix, ces associations collectent et revendent petits et grands objets :
AGCR- St Genis-Pouilly : **04 50 28 20 50**
Croix-Rouge-Prévessin-M. : **04 50 42 40 35**
Emmaüs- Annemasse : **04 50 39 34 96**

RESSOURCERIE DU PAYS DE GEX
290 rue de Perruet - ZA de la Maladière
01210 Ornex
04 81 50 02 51

STOP AUX BRUITS

Merci de respecter les horaires suivants :
Les jours ouvrables : 8h/12h - 14h/19h30
Les samedis : 9h/12 - 15h/19h
Les dimanches et jours fériés : 10h/12h
Le dimanche est une journée de détente pour tous, il serait confortable de faire attention aux nuisances sonores (motos et quads). La liberté de chacun finit là où commence celle des autres.

DÉNEIGEMENT

Afin de faciliter le travail de déneigement, nous vous demandons de ne pas stationner le long des voies de circulation et de libérer les parkings de l'école et de l'église entre le 15 décembre 2023 et le 15 février 2024. Merci de votre compréhension.

SIVALOR

Voir article page 10.



| CARNET |

NAISSANCES

Pia PATOIS née le 28/09/2023
Parents : Elise et Marc Patois
Valentine DELAGE née le 17/10/2023
Parents : Morgane et Florian DELAGE
Maxime PUCZKOWSKI né le 28/10/2023
Parents : Mme PUCZKOWSKA et M. PUCZKOWSKI

MARIAGES

Carmen SAAD et Marc ELAGE
se sont unis le 27 octobre 2023

DÉCÈS

Mme Yvonne PICCINI décédée le 11 septembre 2023
Mme Paulette METRAL décédée le 15 septembre 2023
M. René FERROLLET décédé le 9 novembre 2023 à Auxerre



| AGENDA |

DÉCEMBRE 2023

Samedi 16
• Jeunesse Gonvilloise : Bal

JANVIER 2024

Samedi 13
• Petanque : A.G.
Samedi 20
• Vœux du Maire à 11h
Samedi 20
• Team Domino Racing : Belote
Dimanche 28
• La Chasse : Loto

FÉVRIER 2024

Dimanche 11
• Pompier : Loto
Vendredi 16
• Sou des Ecoles : Carnaval
Dimanche 25
• Repas des Aînés

MARS 2024

Samedi 02
• Jeunesse Gonvilloise : Repas
Dimanche 10
• Amis de la Fête : Belote
Dimanche 17
• Musique : Loto
Samedi 23
• Sou des Ecoles : Saint Patrick

